



Plateforme Electorale des OSC du Bénin

"Citoyen, Veille et Contribue"

Composante mise en œuvre par



Communiqué : Citoyenne, Citoyen, vérifies ton nom sur la Liste Électorale Informatisée Provisoire (LEIP) pour t'assurer de figurer sur la Liste Électorale Informatisée

Les élections législatives auront lieu le 8 janvier 2023. Ce sera l'occasion d'élire des députés pour un nouveau mandat.

Citoyenne, citoyen, pour pouvoir voter, tu dois t'assurer que ton nom figure sur la Liste Électorale Informatisée.

Comment vérifier cela ?

- Tape sur ton téléphone portable ou sur n'importe quel téléphone portable le code ***139*7*NPI#** (*NPI est ton numéro personnel d'indentification*) ;
- rends-toi ensuite dans le centre de vote indiqué sur ton téléphone portable ;
- assure-toi que ton nom figure sur la liste affichée ;
- lorsque tu rencontres des difficultés pour vérifier ton nom, fais-toi aider par l'agent de l'ANIP qui est au siège de ton arrondissement et qui aide à la consultation et à la collecte des réclamations ;
- au cas où tu constates une quelconque erreur ou que tu aimerais changer de centre de vote, informe l'agent de l'ANIP présent du constat et /ou de ton nouveau choix ;
- tu peux aussi faire la consultation et/ou la demande de changement de centre de vote, en ligne, en tapant l'adresse **lei.anip.bj**
- Si tu ne sais pas lire ou écrire le français, fais-toi accompagner d'une personne en qui tu as confiance ou fais-toi aider par l'agent de l'ANIP présent dans ton arrondissement.

Électrice, Électeur, cette phase de vérification prend fin le 15 octobre 2022. Rends-toi le plus tôt possible dans ton centre de vote et assure-toi de la présence effective de ton nom sur la liste électorale informatisée provisoire.

Ceci est un message de la Plateforme électorale des OSC du Bénin, coordonnée par WANEP-Bénin avec l'appui technique et financier de la Direction de Développement et de la Coopération Suisse.